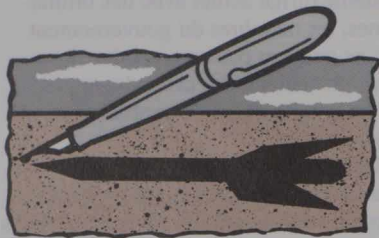


CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Le sommet de Malte

■ À l'occasion du sommet de Malte, le 2 décembre dernier, le président américain Bush a proposé que les deux camps s'efforcent de résoudre toutes les questions en suspens dans le cadre des pourparlers sur la réduction des armes stratégiques pour qu'un traité START puisse être signé à la réunion au sommet prévue aux États-Unis pour la fin de juin 1990. Le président Gorbatchev, comme d'autres hauts dignitaires américains, a par la suite ajouté qu'il serait plus réaliste de chercher à résoudre toutes les grandes questions d'ici le sommet de juin et de signer le traité en tant que tel plus tard dans le courant de l'année.

Revenant sur une décision antérieure concernant les armes chimiques, M. Bush a offert de mettre un terme à la production des armes binaires après l'entrée en vigueur d'une convention mondiale sur les armes chimiques, dans la mesure où Moscou accepterait les modalités de la proposition américaine formulée devant les Nations-Unies en septembre dernier. À cette époque, les États-Unis avaient proposé que les deux superpuissances détruisent 98 p. 100 de leurs arsenaux dans les huit premières années de l'entrée en vigueur d'une convention. À cette fin, le président Bush a proposé à Malte que l'on profite du sommet de juin pour signer un accord prévoyant la destruction de 80 p. 100 des arsenaux avant même la conclusion d'une convention mondiale. M. Gorbatchev a qualifié la proposition américaine d'«intéressante», sans pourtant y souscrire, et il s'est dit optimiste quant à la possibilité de progrès futurs.

Le sommet de Malte a également été l'occasion pour les deux chefs d'État d'aborder quantité d'autres aspects de la limitation des armements. Ils ont convenu de terminer leur travail sur les protocoles de vérification des Traités relatifs à la limitation des essais nucléaires

souterrains et aux explosions nucléaires à des fins pacifiques à temps pour la signature du sommet de juin. Les États-Unis ont accepté une ancienne proposition de l'URSS, dans laquelle ils préconisaient de tenir sur le vieux continent une réunion au sommet en vue de signer un traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) avant la fin de 1990. M. Bush a invité les Soviétiques à redoubler d'effort pour limiter la prolifération de la technologie propre aux missiles balistiques, en se conformant aux modalités du régime de réglementation visant cette technologie et mis au point par les sept grands pays industrialisés. M. Gorbatchev, quant à lui, a insisté sur la nécessité de tenir une négociation distincte sur les armements navals, et il a proposé d'éliminer complètement les armes nucléaires tactiques en mer. M. Bush aurait réagi en répétant que les États-Unis étaient, pour l'instant, opposés à ce genre de négociations.

Ouverture des espaces aériens

■ Au moment où nous mettons sous presse, on préparait la Conférence «Cieux ouverts», qui se tiendra à Ottawa du 12 au 28 février. Cette rencontre sera suivie d'une deuxième réunion, l'objectif final étant la mise au point d'un traité grâce auquel les avions autorisés non armés des pays signataires, moyennant un bref préavis, pourront survoler le territoire de n'importe lequel des autres; cette mesure a pour objet de réduire les risques d'attaque surprise et de faciliter la vérification des accords de limitation des armements. À l'occasion d'un discours prononcé à Berlin le 12 décembre dernier, le Secrétaire d'État américain, M. Baker, a laissé entendre que les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et du Pacte de Varsovie devraient également profiter de leur rencontre d'Ottawa pour faire le point sur les pourparlers de Vienne concernant les forces conventionnelles et leur donner une impulsion supplémentaire.

Vers la mi-décembre, l'OTAN a accepté les «éléments de base» de sa propre proposition relative au libre survol des territoires, qui doit être présentée à Ottawa. Cette proposi-

tion prévoit notamment l'instauration de nombres limites nationaux pour les survols, nombres qui seraient calculés en fonction de l'étendue des pays participants (plusieurs vols par mois pour les grands pays, au moins un par trimestre pour les plus petits), une inspection des avions par le pays hôte avant le vol et une observation à bord pendant ce dernier, la possibilité pour les pilotes d'utiliser une large panoplie de capteurs, mais pas d'appareils de renseignements électromagnétiques, et une notification à faire seize heures à l'avance, suivie d'une «période de pré-vol» d'au moins vingt-quatre heures. Même si les pays du Pacte de Varsovie n'avaient pas encore soumis leurs propres propositions à ce sujet au moment où nous mettons sous presse, l'URSS avait dit souhaiter que toutes les bases militaires étrangères dans les deux alliances participent au régime; en outre, Moscou avait préconisé la mise en place d'une gamme commune d'avions, d'équipages mixtes, de capteurs «passifs» (comme des caméras, au lieu de radars «actifs») et un échange de données complet.

Quarante-quatrième Session de l'Assemblée générale des Nations-Unies

■ Le Canada a voté pour vingt des quarante résolutions portant sur la limitation des armements et la sécurité internationale mises aux voix pendant la 44^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies en décembre; il a voté contre cinq autres et il s'est abstenu à quinze reprises. Le clou de la Session a été la modification du Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, dont on voulait faire un traité d'interdiction complète. Avec vingt et un autres pays, le Canada s'est abstenu sur cette résolution, qui préconisait la tenue à New York d'une conférence d'amendement en deux sessions, l'une en juin 1990 et l'autre en janvier 1991. La résolution a été adoptée par un vote de 127-2-22, les États-Unis et la Grande-Bretagne ayant été les deux seuls pays à s'y opposer. L'ambassadrice canadienne au désarmement, Margaret Mason, avait auparavant déclaré à la Première Commission que, même si «l'idée d'une conférence d'amendement ne paraissait pas utile ou productive au Canada»,

son pays comptait tout de même «coopérer de façon constructive» à sa mise en oeuvre.

En bref

■ Vers la fin du mois de novembre, pendant la visite à Moscou du premier ministre Mulroney, le ministre des Affaires extérieures, M. Clark, et son homologue soviétique, M. Chevardnadze, ont signé un accord bilatéral sur la «prévention des accidents en mer»; le document régit le comportement des navires de guerre et des avions militaires des deux pays, quand ils sont très proches les uns des autres.

■ Dans son discours du 12 décembre à Berlin, le Secrétaire d'État américain Baker a proposé que l'OTAN envisage de monter sa propre équipe de vérification des accords pour aider à contrôler l'observance des traités européens sur la limitation des armements, coordonner la mise en oeuvre des inspections et mettre sur pied un bureau d'information.

■ Le 14 décembre, l'OTAN et le Pacte de Varsovie ont tous deux déposé à Vienne une ébauche de traité, dans le cadre de la Conférence sur les forces conventionnelles. Deux événements importeront beaucoup pour ces négociations et les discussions sur le niveau des forces militaires en Europe en général : la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont toutes deux demandé le retrait complet des forces soviétiques stationnées sur leurs territoires, et elles ont entamé des discussions avec Moscou sur cette question. En outre, dans son discours sur l'état de l'Union, le président Bush a proposé le 31 janvier d'importantes réductions des effectifs américains et soviétiques en Europe. D'après la proposition de Washington, les deux parties en présence pourraient ramener les effectifs de leurs armées et de leurs forces aériennes en Europe centrale à 195 000 hommes – les États-Unis se réservant le droit de garder en plus 30 000 hommes en Turquie, en Italie et au Royaume-Uni. Avant le discours, Bush a donné un coup de fil à Gorbatchev qui aurait, dit-on, bien réagi à la proposition. □

– RON PURVER